

UPOV

TG/COWPEA(proj.4)

ORIGINAL : anglais

DATE : 2009-02-23

UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES
GENÈVE

PROJET

DOLIQUE ASPERGE

Code UPOV : VIGNA_UNG_SES

Vigna unguiculata (L.) Walp. subsp.
sesquipedalis (L.) Verdc.

PRINCIPES DIRECTEURS

POUR LA CONDUITE DE L'EXAMEN

DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ

établi par des experts du Japon et des Pays-Bas

*pour examen par le Comité technique à sa quarante-cinquième session,
qui se tiendra à Genève du 30 mars au 1er avril 2009*

Autres noms communs* :

<i>Nom botanique</i>	<i>anglais</i>	<i>français</i>	<i>allemand</i>	<i>espagnol</i>
<i>Vigna unguiculata</i> (L.) Walp. subsp. <i>sesquipedalis</i> (L.) Verdc.	Asparagus-bean, Pea-bean, Yard-long-bean, Chinese long-bean	Dolique asperge, Haricot asperge	Spargelbohne	Caupí, Judía espárrago, Judía de vaca

Ces principes directeurs ("principes directeurs d'examen") visent à approfondir les principes énoncés dans l'introduction générale (document TG/1/3) et dans les documents TGP qui s'y rapportent afin de donner des indications concrètes détaillées pour l'harmonisation de l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS) et, en particulier, à identifier des caractères convenant à l'examen DHS et à la production de descriptions variétales harmonisées.

DOCUMENTS CONNEXES

Ces principes directeurs d'examen doivent être interprétés en relation avec l'introduction générale et les documents TGP qui s'y rapportent.

* Ces noms, corrects à la date d'introduction des présents principes directeurs d'examen, peuvent avoir été révisés ou actualisés. [Il est conseillé au lecteur de se reporter au code taxonomique de l'UPOV, sur le site Web de l'UPOV (www.upov.int), pour l'information la plus récente.]

<u>TABLE DES MATIÈRES</u>	<u>PAGE</u>
1. OBJET DE CES PRINCIPES DIRECTEURS D'EXAMEN	3
2. MATÉRIEL REQUIS.....	3
3. MÉTHODE D'EXAMEN	3
3.1 Nombre de cycles de végétation.....	3
3.2 Lieu des essais.....	3
3.3 Conditions relatives à la conduite de l'examen	3
3.4 Protocole d'essai	4
3.5 Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner.....	4
3.6 Essais supplémentaires.....	4
4. EXAMEN DE LA DISTINCTION, DE L'HOMOGENÉITÉ ET DE LA STABILITÉ	4
4.1 Distinction.....	4
4.2 Homogénéité	5
4.3 Stabilité	5
5. GROUPEMENT DES VARIÉTÉS ET ORGANISATION DES ESSAIS EN CULTURE	5
6. INTRODUCTION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	6
6.1 Catégorie des caractères.....	6
6.2 Niveaux d'expression et notes correspondantes.....	6
6.3 Types d'expression.....	6
6.4 Variétés indiquées à titre d'exemple	6
6.5 Légende.....	6
7. TABLE OF CHARACTERISTICS/TABLEAU DES CARACTÈRES/MERKMALSTABELLE/TABLA DE CARACTERES.....	7
8. EXPLICATION DU TABLEAU DES CARACTÈRES	13
8.1 Explications portant sur plusieurs caractères	13
8.2 Explications portant sur certains caractères	13
9. BIBLIOGRAPHIE.....	17
10. QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	18

1. Objet de ces principes directeurs d'examen

Ces principes directeurs d'examen s'appliquent à toutes les variétés de *Vigna unguiculata* (L.) Walp. subsp. *sesquipedalis* (L.) Verdc.

2. Matériel requis

2.1 Les autorités compétentes décident de la quantité de matériel végétal nécessaire pour l'examen de la variété, de sa qualité ainsi que des dates et lieux d'envoi. Il appartient au demandeur qui soumet du matériel provenant d'un pays autre que celui où l'examen doit avoir lieu de s'assurer que toutes les formalités douanières ont été accomplies et que toutes les conditions phytosanitaires sont respectées.

2.2 Le matériel doit être fourni sous forme de semences.

2.3 La quantité minimale de matériel végétal à fournir par le demandeur est de :

1500 semences.

Les semences doivent satisfaire aux conditions minimales exigées pour la faculté germinative, la pureté spécifique, l'état sanitaire et la teneur en eau, indiquées par l'autorité compétente. Dans le cas où les semences doivent être maintenues en collection, la faculté germinative doit être aussi élevée que possible et indiquée par le demandeur.

2.4 Le matériel végétal doit être manifestement sain, vigoureux et indemne de tout parasite ou toute maladie importants.

2.5 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. S'il a été traité, le traitement appliqué doit être indiqué en détail.

3. Méthode d'examen

3.1 *Nombre de cycles de végétation*

En règle générale, la durée minimale des essais doit être de deux cycles de végétation indépendants.

3.2 *Lieu des essais*

En règle générale, les essais doivent être conduits en un seul lieu. Pour les essais conduits dans plusieurs lieux, des indications figurent dans le document TGP/9, intitulé "Examen de la distinction".

3.3 *Conditions relatives à la conduite de l'examen*

3.3.1 Les essais doivent être conduits dans des conditions assurant une croissance satisfaisante pour l'expression des caractères pertinents de la variété et pour la conduite de l'examen.

3.3.2 La méthode recommandée pour l'observation du caractère est indiquée par l'un des codes suivants dans la deuxième colonne du tableau des caractères :

- MG : mensuration unique d'un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- MS : mensuration d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes
- VG : évaluation visuelle fondée sur une seule observation faite sur un ensemble de plantes ou de parties de plantes
- VS : évaluation visuelle fondée sur l'observation d'un certain nombre de plantes isolées ou de parties de plantes

3.4 *Protocole d'essai*

3.4.1 Chaque essai doit être conçu de manière à porter au total sur 40 plantes au moins, qui doivent être réparties en deux ou plusieurs répétitions.

3.4.2 Les essais doivent être conçus de telle sorte que l'on puisse prélever des plantes ou parties de plantes pour effectuer des mesures ou des dénombrements sans nuire aux observations ultérieures qui doivent se poursuivre jusqu'à la fin de la période de végétation.

3.5 *Nombre de plantes ou parties de plantes à examiner*

Sauf indication contraire, toutes les observations portant sur des plantes isolées doivent être effectuées sur 20 plantes ou des parties prélevées sur chacune de ces 20 plantes et toutes les autres observations doivent être effectuées sur la totalité des plantes de l'essai.

3.6 *Essais supplémentaires*

Des essais supplémentaires peuvent être établis pour l'observation de caractères pertinents.

4. Examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité

4.1 *Distinction*

4.1.1 *Recommandations générales*

Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction. Cependant, il conviendra de prêter une attention particulière aux points ci-après.

4.1.2 *Différences reproductibles*

Les différences observées entre les variétés peuvent être suffisamment nettes pour qu'un deuxième cycle de végétation ne soit pas nécessaire. En outre, dans certains cas, l'influence du milieu n'appelle pas plus d'un cycle de végétation pour s'assurer que les différences observées entre les variétés sont suffisamment reproductibles. L'un des moyens de s'assurer qu'une différence observée dans un caractère lors d'un essai en culture est suffisamment reproductible consiste à examiner le caractère au moyen de deux observations indépendantes au moins.

4.1.3 Différences nettes

La netteté de la différence entre deux variétés dépend de nombreux facteurs, et notamment du type d'expression du caractère examiné, selon qu'il s'agit d'un caractère qualitatif, un caractère quantitatif ou encore pseudo-qualitatif. Il est donc important que les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen soient familiarisés avec les recommandations contenues dans l'introduction générale avant toute décision quant à la distinction.

4.2 Homogénéité

4.2.1 Il est particulièrement important pour les utilisateurs de ces principes directeurs d'examen de consulter l'introduction générale avant toute décision quant à l'homogénéité. Cependant, il conviendra de porter une attention particulière aux points ci-après.

4.2.2 Pour l'évaluation de l'homogénéité, il faut appliquer une norme de population de 1% et une probabilité d'acceptation d'au moins 95%. Dans le cas d'un échantillon de 40 plantes, 2 plantes hors-type sont tolérées.

4.3 Stabilité

4.3.1 Dans la pratique, il n'est pas d'usage d'effectuer des essais de stabilité dont les résultats apportent la même certitude que l'examen de la distinction ou de l'homogénéité. L'expérience montre cependant que, dans le cas de nombreux types de variétés, lorsqu'une variété s'est révélée homogène, elle peut aussi être considérée comme stable.

4.3.2 Lorsqu'il y a lieu, ou en cas de doute, la stabilité peut être examinée soit en examinant une génération supplémentaire, soit en examinant un nouveau lot de semences, afin de vérifier qu'il présente les mêmes caractères que le matériel fourni précédemment.

5. Groupement des variétés et organisation des essais en culture

5.1 Pour sélectionner les variétés notoirement connues à cultiver lors des essais avec la variété candidate et déterminer comment diviser en groupes ces variétés pour faciliter la détermination de la distinction, il est utile d'utiliser des caractères de groupement.

5.2 Les caractères de groupement sont ceux dont les niveaux d'expression observés, même dans différents sites, peuvent être utilisés, soit individuellement soit avec d'autres caractères de même nature, a) pour sélectionner des variétés notoirement connues susceptibles d'être exclues de l'essai en culture pratiqué pour l'examen de la distinction et b) pour organiser l'essai en culture de telle sorte que les variétés voisines soient regroupées.

5.3 Il a été convenu de l'utilité des caractères ci-après pour le groupement des variétés :

- (a) Gousse : longueur (caractère 11)
- (b) Gousse : pigmentation anthocyannique (caractère 15)
- (c) Graine : couleur principale (caractère 22)
- (d) Graine : présence de couleur secondaire (caractère 23)

5.4 Des conseils relatifs à l'utilisation des caractères de groupement dans la procédure d'examen de la distinction figurent dans l'introduction générale.

6. Introduction du tableau des caractères

6.1 *Catégorie des caractères*

6.1.1 Caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen

Les caractères standard figurant dans les principes directeurs d'examen sont ceux qui sont admis par l'UPOV en vue de l'examen DHS et parmi lesquels les membres de l'Union peuvent choisir ceux qui sont adaptés à leurs besoins particuliers.

6.1.2 Caractères avec astérisque

Les caractères avec astérisque (signalés par un *) sont des caractères figurant dans les principes directeurs d'examen qui sont importants pour l'harmonisation internationale des descriptions variétales : ils doivent toujours être pris en considération dans l'examen DHS et être inclus dans la description variétale par tous les membres de l'Union, sauf lorsque cela est contre-indiqué compte tenu du niveau d'expression d'un caractère précédent ou des conditions de milieu régionales.

6.2 *Niveaux d'expression et notes correspondantes*

Des niveaux d'expression sont indiqués pour chaque caractère afin de définir le caractère et d'harmoniser les descriptions. Pour faciliter la consignation des données ainsi que l'établissement et l'échange des descriptions, à chaque niveau d'expression est attribuée une note exprimée par un chiffre.

6.3 *Types d'expression*

Une explication des types d'expression des caractères (caractères qualitatifs, quantitatifs et pseudo-qualitatifs) est donnée dans l'introduction générale.

6.4 *Variétés indiquées à titre d'exemple*

Au besoin, des variétés sont indiquées à titre d'exemple afin de mieux définir les niveaux d'expression d'un caractère.

6.5 *Légende*

(*) Caractère avec astérisque – voir le chapitre 6.1.2

QL : Caractère qualitatif – voir le chapitre 6.3

QN : Caractère quantitatif – voir le chapitre 6.3

PQ : Caractère pseudo-qualitatif – voir le chapitre 6.3

MG, MS, VG, VS : Voir le chapitre 3.3.2

(a)-(c) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.1)

(+) Voir les explications du tableau des caractères (chapitre 8.2)

7. Table of Characteristics/Tableau des caractères/Merkmalstabelle/Tabla de caracteres

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
1. VG (*)	Seedling: anthocyanin coloration	Plantule : pigmentation anthocyanique	Keimpflanze: Anthocyanfärbung	Plántula: pigmentación antociánica		
QL	absent	absente	fehlend	ausente	Kegon-no-taki	1
	present	présente	vorhanden	presente	Red nudle	9
2. MG	Plant: number of branches (when fully developed)	Plante : nombre de ramifications (à plein développement)	Pflanze: Anzahl Verzweigungen (bei voller Entwicklung)	Planta: número de ramificaciones (en completo desarrollo)		
QN (a)	few	petit	gering	pocos	Akamitori	3
	medium	moyen	mittel	medio	Kegon-no-taki	5
	many	grand	groß	abundantes		7
3. VG/ MG (+)	Plant: height of main stem (when supported)	Plante : hauteur de la tige principale (quand soutenue)	Pflanze: Höhe des Haupttriebs (wenn gestützt)	Planta: altura del tallo principal (con soporte)		
QN (a)	short	courte	kurz	corto	Hime-16	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Kurodane-sanjaku	5
	long	longue	lang	largo	Kegon-no-taki	7
4. VG	Leaf blade: intensity of green color	Limbe : intensité de la couleur verte	Blattspreite: Intensität der Grünfärbung	Limbo: intensidad del color verde		
QN (a)	light	claire	hell	claro	Kurodane-16	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Kegon-no-taki	5
	dark	foncée	dunkel	oscuro	Kurodane-sanjaku	7
5. VG/ MG (+)	Leaf blade: length of terminal leaflet	Limbe : longueur de la foliole terminale	Blattspreite: Länge der Endfieder	Limbo: longitud del foliolo terminal		
QN (a)	short	courte	kurz	corto	Pekin-sanjaku	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Hime-16	5
	long	longue	lang	largo	Shin-shoka	7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
6. VG/ MG (+)	Leaf: width of terminal leaflet	Feuille : largeur de la foliole terminale	Blatt: Breite der Endfieder	Hoja: anchura del foliolo terminal		
QN (a)	narrow	étroite	schmal	estrecho	Akamitori	3
	medium	moyenne	mittel	medio	Kurodane-sanjaku	5
	broad	large	breit	ancho	S6045	7
7. VG/ MS (+)	Petiole: length	Pétiole : longueur	Blattstiel: Länge	Pecíolo: longitud		
QN (a)	short	court	kurz	corto	Kurodane-16	3
	medium	moyen	mittel	medio	Pekin-sannjaku	5
	long	long	lang	largo		7
8. VG	Flower bud: color	Bouton floral : couleur	Blütenknospe: Farbe	Botón floral: color		
PQ	yellowish	jaunâtre	gelblich	amarillento		1
	light green	vert clair	hellgrün	verde claro		2
	medium green	vert moyen	mittelgrün	verde medio		3
9. MG (*) (+)	Time of first flowering	Époque de première floraison	Zeitpunkt des ersten Blütenflors	Época de la primera floración		
QN	early	précoce	früh	temprana	Kurodane-sanjaku	3
	medium	moyenne	mittel	media	Akadane-aosaya-sanjaku	5
	late	tardive	spät	tardía	Nishakuhan-sirosaya	7
10. VG (*)	Flower: color	Fleur : couleur	Blüte: Farbe	Flor: color		
PQ (a)	white	blanc	weiß	blanco	Nishakuhan-sirosaya	1
	light reddish purple	pourpre rougeâtre clair	hell rötlichpurpurn	púrpura rojizo claro	Kurodane-sanjaku	2
	medium reddish purple	pourpre rougeâtre moyen	mittel rötlichpurpurn	púrpura rojizo medio	Kegon-no-taki	3
	purple	pourpre	purpurn	púrpura	Akamitori	4

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
11. VG/ (*) (+)	Pod: length	Gousse : longueur	Hülse: Länge	Vaina: longitud		
QN (b)	short	courte	kurz	corta	Hime-16	3
	medium	moyenne	mittel	media	Kegon-no-taki	5
	long	longue	lang	larga	Orient Wonder	7
12. VG/ (*) (+)	Pod: width	Gousse : largeur	Hülse: Breite	Vaina: anchura		
QN (b)	narrow	étroite	schmal	estrecha		3
	medium	moyenne	mittel	media	Kegon-no-taki	5
	broad	large	breit	ancha	Shin-shoka	7
13. VG (*) (+)	Pod: twisting	Gousse : torsion	Hülse: Drehung	Vaina: torsión		
QL (b)	absent	absente	fehlend	ausente	Akamitori	1
	present	présente	vorhanden	presente	Kegon-no-taki	9
14. VG	Pod: texture of surface	Gousse : texture de la surface	Hülse: Textur der Oberfläche	Vaina: textura de la superficie		
QN (b)	smooth or slightly rough	lisse ou légèrement rugueuse	glatt oder leicht rauh	lisa o ligeramente rugosa	Akamitori	1
	moderately rough	modérément rugueuse	mäßig rauh	moderadamente rugosa	Akadane-aosaya-16	2
	very rough	très rugueuse	sehr rauh	muy rugosa	Kegon-no-taki	3
15. VG (*)	Pod: anthocyanin coloration	Gousse : pigmentation anthocyanique	Hülse: Anthocyanfärbung	Vaina: pigmentación antociánica		
QL (b)	absent	absente	fehlend	ausente	Orient Wonder	1
	present	présente	vorhanden	presente	Red Noodle	9

		English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
16.	VG	<u>Only varieties with Pod: anthocyanin coloration absent:</u> Pod: intensity of green color	<u>Seulement variétés à gousse :</u> <u>pigmentation anthocyanique</u> <u>absente</u> : Gousse : intensité de la couleur verte	<u>Nur Sorten mit Hülse:</u> <u>Anthocyanfärbung</u> <u>fehlend</u> : Hülse: Intensität der Grünfärbung	<u>Sólo variedades con vaina: pigmentación antociánica ausente:</u> Vaina: intensidad del color verde		
QN	(b)	light	claire	hell	claro	Kurodane-16	3
		medium	moyenne	mittel	medio	Akamitori	5
		dark	foncée	dunkel	oscuro	Kegon-no-taki	7
17.	VG	<u>Only varieties with Pod: anthocyanin coloration present:</u> Pod: intensity of anthocyanin coloration	<u>Seulement variétés à gousse :</u> <u>pigmentation anthocyanique</u> <u>présente</u> : Gousse : intensité de la pigmentation anthocyanique	<u>Nur Sorten mit Hülse:</u> <u>Anthocyanfärbung</u> <u>vorhanden</u> : Hülse: Intensität der Anthocyanfärbung	<u>Sólo variedades con vaina: pigmentación antociánica presente:</u> Vaina: intensidad de la pigmentación antociánica		
QN	(b)	absent or very weak	absente ou très faible	fehlend oder sehr gering	ausente o muy débil	Kegon-no-taki	1
		weak	faible	gering	débil		3
		medium	moyenne	mittel	media	Akamitori	5
		strong	forte	stark	fuerte	Tsu In	7
18.	VG/ MG (+)	Pedice: length	Pédicelle : longueur	Blütenstiel: Länge	Pedículo: longitud		
QN	(b)	short	court	kurz	corto	Hong-jiang-dou	3
		medium	moyen	mittel	medio	Ying-jiang-dou No.1	5
		long	long	lang	largo	Fei 7	7
19.	VG/ (*) MG (+)	Seed: length	Graine : longueur	Samen: Länge	Semilla: longitud		
QN	(c)	short	courte	kurz	corta	Kegon-no-taki	3
		medium	moyenne	mittel	media	Akamitori	5
		long	longue	lang	larga		7

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota	
20. (+)	VG/ MG	Seed: width	Graine : largeur	Samen: Breite	Semilla: anchura		
QN	(c)	narrow	étroite	schmal	estrecha	3	
		medium	moyenne	mittel	media	Kegon-no-taki	5
		broad	large	breit	ancha	Akamitori	7
21. (*) (+)	VG	Seed: shape	Graine : forme	Samen: Form	Semilla: forma		
PQ	(c)	elliptic	elliptique	elliptisch	elíptica	Akamitori	1
		kidney-shaped	réniforme	nierenförmig	reniforme	Hime-juroku	2
		curved	courbée	gebogen	curvada		3
22. (*) (+)	VG	Seed: main color	Graine : couleur principale	Samen: Hauptfarbe	Semilla: color principal		
PQ	(c)	white	blanche	weiß	blanco	Nishakuhan-shirosaya	1
		light yellow	jaune clair	hellgelb	amarillo claro		2
		brown	brune	braun	marrón	Kegon-no-taki	3
		reddish brown	brun rougeâtre	rötlichbraun	marrón rojizo	Akamitori, Orient Wonder	4
		purplish brown	brun pourpre	purpurbraun	marrón púrpura		5
		black	noire	schwarz	negro	Kurojuroku	6
23. (*)	VG	Seed: presence of secondary color	Graine : présence de couleur secondaire	Samen: Vorhandensein von Sekundärfarbe	Semilla: presencia de color secundario		
QL	(c)	absent	absente	fehlend	ausente		1
		present	présente	vorhanden	presente		9

	English	français	deutsch	español	Example Varieties/ Exemples/ Beispielssorten/ Variedades ejemplo	Note/ Nota
24. VG	Seed: secondary color	Graine : couleur secondaire	Samen: Sekundärfarbe	Semilla: color secundario		
PQ (c)	brown	brune	braun	marrón	Nishakuhan-shirosaya	1
	reddish brown	brun rougeâtre	rötlichbraun	marrón rojizo	Kegon-no-taki	2
	purplish brown	brun pourpre	purpurbraun	marrón púrpura		3
	black	noire	schwarz	negro	Unnanaosaya-2shaku	4
25. VG (*) (+)	Seed: pattern of secondary color	Graine : distribution de la couleur secondaire	Samen: Verteilung der Sekundärfarbe	Semilla: distribución del color secundario		
PQ (c)	around hilum	autour du hile	um den Nabel	en torno al hilo		1
	in veins	dans les nervures	in den Adern	en las venas	Kegon-no-taki	2
	mottled on part of seed	tachetée sur une partie de la graine	an einem Teil des Samens gepunktet	manchas en parte de la semilla	Nishakuhan-shirosaya	3
	mottled on whole seed	tachetée sur toute la graine	am ganzen Samen gepunktet	manchas en toda la semilla		4

8. Explication du tableau des caractères

8.1 *Explications portant sur plusieurs caractères*

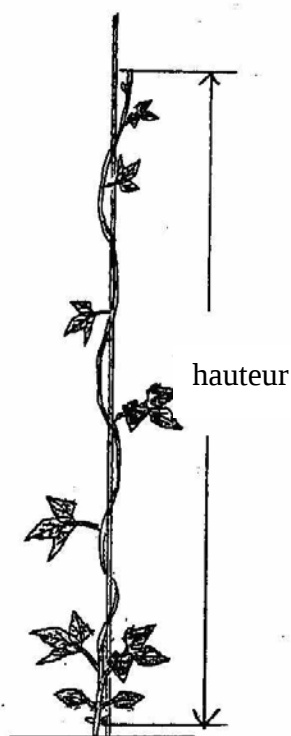
Les caractères auxquels l'un des codes suivants a été attribué dans la deuxième colonne du tableau des caractères doivent être examinés de la manière indiquée ci-après :

- (a) Plante, feuille, pétiole : doivent être observés à la première floraison (voir Ad. 9).
- (b) Gousse : toutes les observations de la gousse doivent être faites à maturité pour le marché du frais (gonflement des ovules et léger gonflement de la paroi de la gousse).
- (c) Graine : toutes les observations de la graine doivent être faites sur des graines pleinement développées et sèches.

8.2 *Explications portant sur certains caractères*

Ad. 3 : Plante : hauteur de la tige principale (quand soutenue)

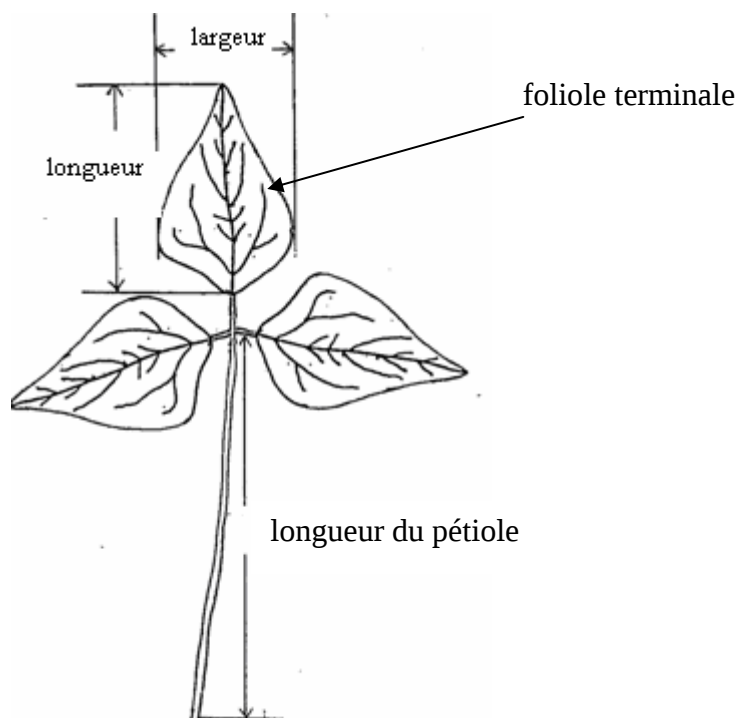
La hauteur de la tige principale est observée du nœud du cotylédon jusqu'au sommet de la plante soutenue à la première floraison.



Ad. 5 : Limbe : longueur de la foliole terminale

Ad. 6 : Feuille : largeur de la foliole terminale

Ad. 7 : Pétiole : longueur



Ad. 9 : Époque de première floraison

L'époque de première floraison se situe lorsque la première fleur est ouverte sur 50% des plantes.

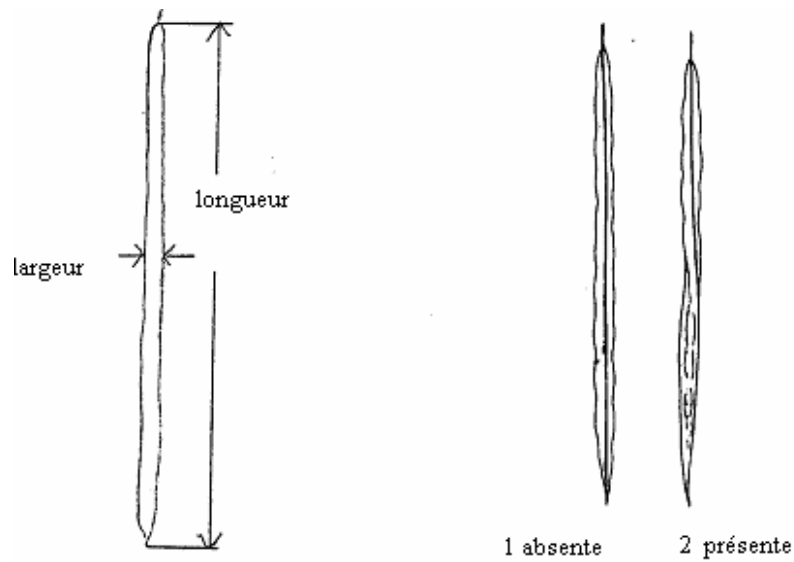
Ad. 11 : Gousse : longueur

Ad. 12 : Gousse : largeur

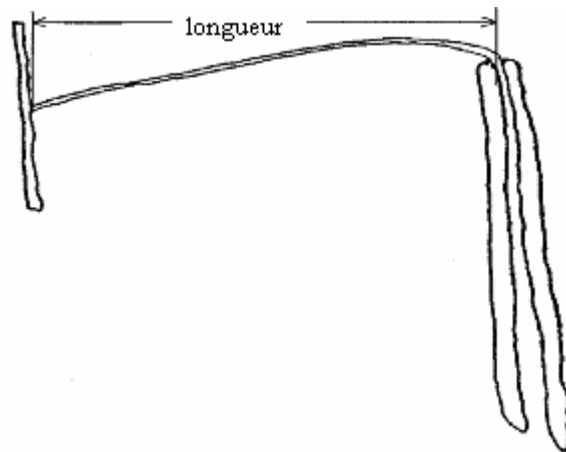
Ad. 13 : Gousse : torsion

Ad. 11 et 12 : Gousse : longueur,
largeur

Ad. 13 : Gousse : torsion



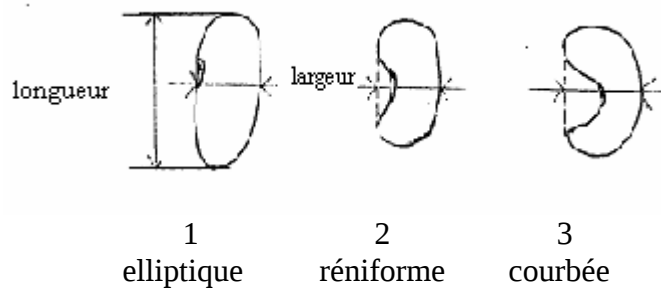
Ad. 18 : Pédicelle : longueur



Ad. 19 : Graine : longueur

Ad. 20 : Graine : largeur

Ad. 21 : Graine : forme



Ad. 22 : Graine : couleur principale

Couleur principale : couleur de la surface la plus grande de la graine.

Ad. 25 : Graine : distribution de la couleur secondaire



1
autour du hile



2
dans les nervures



3
tachetée sur une partie
de la graine



4
tachetée sur toute
la graine

9. Bibliographie

Larkom, J., 1991: Yard long bean, Oriental Vegetables. Jon Murry, GB, pp. 62-63.

Ministry of Agriculture, Forestry & Fisheries, 1981: National Test Guideline for Sasage. JP.

Nawata, E.,1991: Vigna L., The Grand Dictionary of Horticulture. Shougakkan, JP, Vol. 2. 353.

Phillips,R., Rix, M., 1993: Cowpea and Asparagus bean. Vegetables, Pan Books, GB, pp. 104-105.

10. Questionnaire technique

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	numéro de référence :
		Date de la demande : (réservé aux administrations)
QUESTIONNAIRE TECHNIQUE à remplir avec une demande de certificat d'obtention végétale		
1. Objet du questionnaire technique		
1.1 Nom botanique	<i>Vigna unguiculata</i> (L.) Walp. subsp. <i>sesquipedalis</i> (L.) Verdc.	
1.2 Nom commun	Dolique asperge	
2. Demandeur		
Nom		
Adresse		
Numéro de téléphone		
Numéro de télécopieur		
Adresse électronique		
Obtenteur (s'il ne s'agit pas du demandeur)		
3. Dénomination proposée et référence de l'obtenteur		
Dénomination proposée (le cas échéant)		
Référence de l'obtenteur		

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#4. Renseignements sur le schéma de sélection et le mode de multiplication de la variété

4.1 Schéma de sélection

Variété résultant d'une :

4.1.1 Hybridation

a) hybridation contrôlée []
(indiquer les variétés parentales)

b) hybridation à généalogie partiellement connue []
(indiquer la ou les variété(s) parentale(s) connue(s))

c) hybridation à généalogie inconnue []

4.1.2 Mutation []
(indiquer la variété parentale)

4.1.3 Découverte et développement []
(indiquer le lieu et la date de la découverte,
ainsi que la méthode de développement)

4.1.4 Autre []
(veuillez préciser)

4.2 Méthode de multiplication de la variété

4.2.1 Variétés reproduites par voie sexuée

a) Autofécondation []

b) Autre []
(veuillez préciser)

4.2.2 Multiplication végétative []

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

5. Caractères de la variété à indiquer (le chiffre entre parenthèses renvoie aux caractères correspondants dans les principes directeurs d'examen; prière d'indiquer la note appropriée).		
Caractères	Exemples de variétés	Note
5.1 Gousse : longueur (11)		
courte	Hime-16	3[]
moyenne	Kegon-no-taki	5[]
longue	Orient Wonder	7[]
5.2 Gousse : pigmentation anthocyannique (15)		
absente	Orient Wonder	1[]
présente	Red Noodle	9[]
5.3 Graine : couleur principale (22)		
blanche	Nishakuhan-shirosaya	1[]
jaune clair		2[]
brune	Kegon-no-taki	3[]
brun rougeâtre	Akamitori, Orient Wonder	4[]
brun pourpre		5[]
noire	Kurojuroku	6[]
5.4 Graine : présence de couleur secondaire (23)		
absente		1[]
présente		9[]

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	numéro de référence :	
-------------------------	-----------------	-----------------------	--

6. Variétés voisines et différences par rapport à ces variétés

Veillez indiquer dans le tableau ci-dessous et dans le cadre réservé aux observations en quoi votre variété candidate diffère de la ou des variété(s) voisine(s) qui, à votre connaissance, s'en rapproche(nt) le plus. Ces renseignements peuvent favoriser la détermination de la distinction par le service d'examen.

Dénomination(s) de la ou des variété(s) voisine(s) de votre variété candidate	Caractère(s) par lequel ou lesquels votre variété candidate diffère des variétés voisines	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez la ou les variété(s) voisine(s)	Décrivez l'expression du ou des caractère(s) chez votre variété candidate
<i>Exemple</i>	<i>Gousse : longueur</i>	<i>moyenne</i>	<i>moyenne à longue</i>

Observations :

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

#7. Renseignements complémentaires pouvant faciliter l'examen de la variété

7.1 En plus des renseignements fournis dans les sections 5 et 6, existe-t-il des caractères supplémentaires pouvant faciliter l'évaluation de la distinction de la variété?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.2 Des conditions particulières sont-elles requises pour la culture de la variété ou pour la conduite de l'examen?

Oui [] Non []

(Dans l'affirmative, veuillez préciser)

7.3 Autres renseignements

7.3.1 Utilisation principale

a) marché du frais (gousse)	[]
b) graines sèches	[]
c) autre	[]

(veuillez préciser)

8. Autorisation de dissémination

a) La législation en matière de protection de l'environnement ou de la santé de l'homme et de l'animal soumet-elle la variété à une autorisation préalable de dissémination?

Oui [] Non []

b) Dans l'affirmative, une telle autorisation a-t-elle été obtenue?

Oui [] Non []

Si oui, veuillez joindre une copie de l'autorisation.

Les autorités peuvent prévoir que certains de ces renseignements seront indiqués dans une section confidentielle du questionnaire technique.

QUESTIONNAIRE TECHNIQUE	Page {x} of {y}	numéro de référence :
-------------------------	-----------------	-----------------------

9. Renseignements sur le matériel végétal à examiner ou à remettre aux fins de l'examen

9.1 L'expression d'un ou plusieurs caractère(s) d'une variété peut être influencée par divers facteurs, tels que parasites et maladies, traitement chimique (par exemple, retardateur de croissance ou pesticides), culture de tissus, porte-greffes différents, scions prélevés à différents stades de croissance d'un arbre, etc.

9.2 Le matériel végétal ne doit pas avoir subi de traitement susceptible d'influer sur l'expression des caractères de la variété, sauf autorisation ou demande expresse des autorités compétentes. Si le matériel végétal a été traité, le traitement doit être indiqué en détail. En conséquence, veuillez indiquer ci-dessous si, à votre connaissance, le matériel végétal a été soumis aux facteurs suivants :

a) Micro-organismes (p. ex. virus, bactéries, phytoplasmes)	Oui [☐]	Non [☐]
b) Traitement chimique (p. ex. retardateur de croissance, pesticides)	Oui [☐]	Non [☐]
c) Culture de tissus	Oui [☐]	Non [☐]
d) Autres facteurs	Oui [☐]	Non [☐]

Si vous avez répondu "oui" à l'une de ces questions, veuillez préciser.

.....

10. Je déclare que, à ma connaissance, les renseignements fournis dans le présent questionnaire sont exacts :

Nom du demandeur					
Signature				Date	

[Fin du document]